

Bureau Des Etudiants - Dumont d'Urville Laplace

Année scolaire 2024-2025

Qu'est-ce que c'est le Bureau Des Etudiants ?

C'est une association loi 1901 gérée par les étudiants en formation post-bac du lycée.

A pour but d'améliorer la structure dans l'enceinte de l'établissement et de créer des projets ou des activités pour les étudiants. (création de sweat-shirt, gestion de la cafétéria, ...)

Pourquoi être adhérent ?

En étant adhérent, tu seras un acteur de la vie étudiante, tu aides l'association à organiser des événements tout au long de l'année. Il faut savoir qu'en étant adhérent, tu auras le droit de participer à chaque soirée avec un prix plus intéressant. Tu auras également des offres de service plus intéressantes au BDE.

L'adhésion au Bureau Des Etudiants n'est pas une obligation. Elle est cependant indispensable pour bénéficier de tous les services proposés et pour participer à la gestion et aux décisions. Le Bureau Des Etudiants et ce qu'il propose n'existent que par l'engagement des étudiants.

N'importe quel adhérent peut proposer la création d'un nouveau Club, qu'il soit lié à la culture, au sport ou à la technologie, etc.

Chaque année, les membres du bureau de l'association (président, secrétaire, trésorier) sont élus en assemblée générale parmi les élèves adhérents.

Rendez-vous tous à l'Assemblée Générale en début d'année scolaire

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux sur  en tapant : bdedumont_laplace

Adhésion annuelle 7€ pour profiter de tous les services du BDE

FICHE D'INSCRIPTION

NOM : _____ PRENOM : _____

CLASSE à la rentrée 2024 : _____

Cotisation de 7 euros réglée le : _____ en :

En chèque à l'ordre : Bureau des Etudiants Dumont d'Urville Laplace

(Indiquer le nom de l'étudiant au dos si différent du titulaire de compte)

En espèces

(Dans une enveloppe fermée avec Nom et Classe)

La carte d'adhérent vous sera donnée après la rentrée

**Agrafez une
photo**